

CONVENTION D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES

A signer **1 fois en début d'accueil** dans le programme JRS Welcome
OBLIGATOIRE et à conserver en lieu sûr à la coordination de l'antenne

Votre prénom Votre nom

L'antenne JRS de s'occupe de vous.

C'est qui vous accompagne pendant l'accueil.

L'accueil JRS Welcome commence le et finit le au plus tard

Pendant votre accueil :

- Vous avez droit à l'Assurance Responsabilité Civile de JRS France.
- Pour les personnes qui ont l'ADA en entrant, vous pouvez continuer à recevoir l'ADA (totale ou partielle) ou d'autres aides financières, transport, alimentaires...

L'accueil pourra se finir plus tôt si :

- Vous avez une place d'hébergement (CADA, HUDA...)
- La CNDA rejette votre demande d'asile
- Vous ne respectez pas les règles du programme JRS Welcome.

RÈGLES POUR VOUS

- Vous respectez les règles du programme Welcome
- Vous continuez toutes vos démarches (papiers, hébergement, langue...)
- Vous acceptez les règles de vie des personnes qui vous accueillent
- Vous partirez des lieux d'accueil à la fin de la durée prévue par la convention
- Vous respectez les lieux d'accueil et la vie privée de ceux qui vous accueillent
- Vous nettoyez régulièrement votre chambre et salle de bain, WC...
- Vous serez discret sur la vie des personnes qui vous accueillent
- Si vous ressentez une gêne ou une difficulté avec votre accompagnateur ou dans la famille (consommation de drogue, alcool, agression verbale, physique, sexuelle ou comportement malsain...), vous devez le dire rapidement à une personne de confiance (famille, accompagnateur ou coordinateur de l'antenne)
- Vous êtes en contact régulier avec votre accompagnateur.

RÈGLES POUR LES PERSONNES QUI VOUS ACCUEILLEN

- Elles vous respectent dans votre vie privée ; vous avez le droit de ne pas répondre à des questions qui vous gênent, des questions sur votre demande d'asile...
- Elles sont disponibles pour vous écouter sur ce que vous voulez raconter
- Elles vous donnent les règles de vie dans leur maison
- Elles respectent votre religion, vos croyances et vos habitudes dans les limites des règles de vie de leur maison
- Si elles ressentent une gêne ou une difficulté avec vous (consommation de drogue, alcool, agression verbale, physique, sexuelle ou comportement malsain...), elles vous le disent rapidement et/ou à l'accompagnateur ou au coordinateur.

RÔLE DE VOTRE ACCOMPAGNATEUR OU ACCOMPAGNATRICE

- Votre accompagnateur est en contact avec vous au moins une fois par semaine
- Il vous accompagne en début et fin de séjour dans les familles pendant tout le parcours
- Il s'assure que votre accueil se déroule bien dans les familles ; il est aussi en contact avec la famille, est alerté et alerte en cas de problème
- Il vous donne des conseils pour vos démarches en vous oriente vers des personnes ou services compétents
- Il reste discret et vous aussi sur des conversations plus personnelles ; vous avez le droit de ne pas répondre à des questions qui vous gênent, des questions sur votre récit de vie...
- Vous pouvez le contacter pour tout problème
- S'il ressent une gêne ou une difficulté avec vous (consommation de drogue, alcool, agression verbale, physique, sexuelle ou comportement malsain...), il en parle au coordinateur.
- Vous êtes d'accord pour que JRS France (votre antenne) :
Enregistre, conserve et utilise des informations sur vous (données personnelles comme votre nom, prénom, âge, nationalité...)

C'est la loi sur la conservation des données¹ : OUI / NON

Vous photographie ou vous filme lors de l'accueil ou lors d'activités avec JRS. C'est la loi sur le droit à l'image² : OUI / NON

A le

Votre signature Signature de l'accompagnatrice ou l'accompagnateur

Signature de l'accompagnatrice ou l'accompagnateur JRS

¹ En signant cette convention et en cochant OUI, vous reconnaissez être informé(e) que **vos informations personnelles** seront utilisées par JRS France, uniquement aux fins suivantes : communiquer des informations et assurer la bonne réalisation et le suivi des actions confiées dans le cadre de votre accueil / participations aux activités de JRSF et ce, pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de celles-ci. Sans votre accord, vos données ne peuvent être enregistrées dans nos bases de données et vous ne pouvez pas être accueilli ni participer aux activités de JRSF. Conformément aux art. 39 et suivants de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, sur simple demande écrite, adressée à JRS France (12, rue d'Assas 75006 Paris ou dp@irsfrance.org). Vous avez également la possibilité de déposer une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

² En acceptant **le droit à l'image** (entourer le OUI) , vous reconnaissez être informé(e) que JRS France peut fixer et reproduire votre image ainsi qu'à la modifier, à vous photographier et/ou filmer (textes, sons, images) lors de l'accueil et d'activités menées dans le cadre de JRS France et ce, en vue d'une reproduction et/ou représentation dans le but d'une conservation, publication, édition ou diffusion dans le circuit commercial ou non commercial, par tout moyen et sur tout support, actuels ou à venir, connus ou non connus à ce jour (notamment écrits, visuels, télévisuels, audio, informatiques, numériques, internet, digitaux, avec faculté de téléchargement,...), en direct ou en différé, intégralement ou par extraits, avec ou sans adaptation. Cette autorisation est consentie à des fins de formation, d'information, de ses partenaires et des tiers, de communication, de publicité et/ou promotion de JRS France. Cette autorisation est consentie à titre gratuit. pour une durée de vingt ans. et pour le monde entier.